

tenue sous la présidence de Monsieur THERAIN, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur NAUD, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

08 heures 30

01) DOSSIER N° 2600204 RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)
Défendeur	Monsieur G	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	Madame D	Madame D
	Monsieur C	Monsieur C
	Madame Z	Madame Z
	Monsieur M	Monsieur M
	Madame L	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	Monsieur L	Monsieur L
	Madame M	Madame M
	Monsieur W	Monsieur W
	Madame T	Madame T
	Monsieur C	Monsieur C
	Madame C	Madame C
	Monsieur Z	Monsieur Z
	Madame L	Madame L
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame T	Madame T
	Monsieur P	Monsieur P
	Madame C	Madame C
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame A	Madame A
	Monsieur J	Monsieur J
	Madame J	Madame J

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Monsieur T	Monsieur T
	Madame G	Madame G
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame J	Madame J
	Monsieur R	Monsieur R
	Madame N	Madame N
	Monsieur U	Monsieur U
	Madame J	Madame J
Observateur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	le CNCCFP

08 heures 30

02) DOSSIER N° 2600205 RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T	CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)
Défendeur	Monsieur G	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	Madame D	Madame D
	Monsieur C	Monsieur C
	Madame Z	Madame Z
	Monsieur M	Monsieur M
	Madame LO	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	Monsieur L	Monsieur L
	Madame M	Madame M
	Monsieur W	Monsieur W
	Madame T	Madame T
	Monsieur C	Monsieur C
	Madame C	Madame C
	Monsieur Z	Monsieur Z
	Madame L	Madame L
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame T	Madame T
	Monsieur P	Monsieur P
	Madame C	Madame C
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame A	Madame A
	Monsieur J	Monsieur J
	Madame J	Madame J

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		

Observateur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	le CNCCFP
-------------	---	-----------

08 heures 30

03)	DOSSIER N° 2600206	RAPPORTEURE:	Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur		CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)	
Défendeur		SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE	
	M	M	
		M	
		M	
	M	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE	
	M		
	M		
	M	M	
	M		
	M		
	M		
	M		
	M		
	M		
	M	M	
	M	M	
	M		
	M	M	
	M	M	
	M	M	
	M	M	

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		

Observateur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	le CNCCFP
-------------	---	-----------

08 heures 30

04)	DOSSIER N° 2600207	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	M	CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)
Défendeur		SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	M	
	M	
	M	
	M	
	M	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	M	
	M	
	M	

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		
Observateur	M COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	M le CNCCFP

08 heures 30

05)	DOSSIER N° 2600208	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur		CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)
Défendeur		SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	Monsieur M	
	Madame L	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
	Monsieur L	
	Madame M	
	Monsieur W	I
	Madame T	
	Monsieur C	

Nom des parties

Représentants des parties

Défendeur

Observateur

COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES le CNCCFP
FINANCEMENTS POLITIQUES
PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

08 heures 30

06)

DOSSIER N° 2600209

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)

Défendeur

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		

Observateur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	le CNCCFP
-------------	--	-----------

08 heures 30

07)

DOSSIER N° 2600210

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)

Défendeur

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

Défendeur

Observateur COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES le CNCCFP
FINANCEMENTS POLITIQUES
PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

08 heures 30

08)

DOSSIER N° 2600211

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)

Défendeur

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

Défendeur

Observateur COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES le CNCCFP
FINANCEMENTS POLITIQUES
PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

08 heures 30

09)

DOSSIER N° 2600212

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)

Défendeur

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

Défendeur

Observateur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE
COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES le CNCCFP
FINANCEMENTS POLITIQUES

08 heures 30

10)

DOSSIER N° 2600213

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)

Défendeur

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		

Observateur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le CNCCFP
-------------	---	-----------

08 heures 30

11)

DOSSIER N° 2600230

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune du François

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL) (Cour)

Défendeur

SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE

Défendeur	Nom des parties	Représentants des parties
		Monsieur T
		Monsieur Al

Observateur COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES
PREFECTURE DE LA MARTINIQUE le CNCCFP

12)	DOSSIER N° 2600619	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel THERAIN
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation des comptes de campagne de Monsieur A

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le CNCCFP
Défendeur	Monsieur LAGIER Alain	CABINET ARVIS & BOURGEOIS AVOCATS (SELARL)

13)	DOSSIER N° 2600620	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel THERAIN
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation des comptes de campagne de Monsieur T sur la commune du François

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le CNCCFP
Défendeur		

Arrêté le 01/09/2026
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur THERAIN, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur NAUD, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500090	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision # 088 du 10/12/2024 prise par la Poste portant fin de la majoration outre-mer appliquée à la rémunération d'un personnel résidant en France métropolitaine.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H	COTELLON NICOLE (Cour)
Défendeur	LA POSTE	HMS AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2500306	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision prise par le président de la CMA le 17/03/25 portant sur le licenciement d'un personnel, cadre de direction.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G	HÉLÈNE BAU (Cour)
Défendeur	CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MARTINIQUE	Maître BERTRAND Gautier (Cour)
03)	DOSSIER N° 2500366	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête tendant au paiement de la somme de 3 981,65 euros au titre des réparations nécessaires du mur de clôture de leur propriété majorée des intérêts de droit à compter de la date de la première demande d'indemnisation formée le 19 février 2025 auprès de la commune de DUCOS	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame N Monsieur N	Maître VIEYRA Laurence Maître VIEYRA Laurence
Défendeur	COMMUNE DE DUCOS	BOISSY AVOCATS

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2500608	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire Requête visant à annuler un arrêté de refus d'un permis de construire prononcé par le maire de la commune du Lamentin le 15/07/25.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCCV YUCA	Maître DUMONT Thomas (Cour)
Défendeur	COMMUNE DU LAMENTIN	CLOIX & MENDES-GIL
05)	DOSSIER N° 2500660	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'arrêté n°25/313 de police administrative relatif aux nuisances sonores, environnementales et à la sécurité publique du 8 juillet 2025 notifié le 5 août 2025		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	L'INDUSTRIEL DES ANTILLES	Maître DINGLOR Lucette (Cour)
Défendeur	COMMUNE DU GROS MORNE	JURISCARIB
Intervenant	T	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)
06)	DOSSIER N° 2500198	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de la décision refusant de reconnaître l'imputabilité au service d'un accident survenu le 25 octobre 2023		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2500405	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête sollicitant l'annulation de la décision du 23 avril 2025 par laquelle la CTM a rejeté la demande de revalorisation du taux de financement accordé par arrêté délibéré 22-1163	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL KAYFLO DEVELOPPEMENT	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	CABINET JL AVOCAT (SELARL)
08)	DOSSIER N° 2500816	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision prise par la DRFIP le 30/09/25 portant rejet d'une demande de remboursement du crédit d'impôt pour l'année 2023 formée par une société.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	KAYFLO DEVELOPPEMENT	WIRE (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur
09)	DOSSIER N° 2500372	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision prise le 18/02/25 par la DRFIP portant rejet d'une réclamation formée par une entreprise concernant le remboursement du CIOP pour l'année 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL CLEAN GARDEN	Maître TUROLLA-KARSALLAH C. Emmanuelle
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur

Arrêté le 01/09/2026
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur THERAIN, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur NAUD, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2600229 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'élection des conseillers municipaux dans la commune de Rivière-Salée

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	OSCAR LUANA (Cour)
Défendeur	Monsieur L	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame S	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur S	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame C	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur B	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame J	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur S	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame R	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur S	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame A	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur F	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame N	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur W	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame J	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur P	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame J	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur E	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame C	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur M	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame C	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur B	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame D	Maître CATOL Joël (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Monsieur M	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame W	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur L	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame R	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur C	Maître CATOL Joël (Cour)
	Madame J	Maître CATOL Joël (Cour)
	Monsieur L	Monsieur L
	Madame L	Madame L
	Monsieur M	Monsieur M
Observateur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le CNCCFP

Arrêté le 01/09/2026
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur THERAIN, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur NAUD, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500384	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la décision du 23 avril 2025 par laquelle le CH DESPINOY a refusé de suspendre l'exécution d'abandonner la procédure de concours de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du projet de construction d'un EHPAD spécialisé pour motif d'intérêt général	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SEXTANT ARCHITECTURE	ARST AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER MAURICE DESPINOY (EX COLSON)	MBOUHOU MAX
02)	DOSSIER N° 2500879	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation du permis de construire PC N°97 2222 25 00029 délivré le 28 novembre 2025 par la commune du Robert à Monsieur Brulu Olivier	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	MBOUHOU MAX (Cour)
Défendeur	COMMUNE DU ROBERT	Le Maire
Intervenant	Monsieur B	Maître PORTEL Claudine (Cour)

11 heures 00

03)	DOSSIER N° 2500184	RAPPORTEUR: Madame Mathilde CERF
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de la CTM à verser à la société DEBIT METAL, la somme de 37 701,08 € au titre de la retenue de garantie du marché n°141409/4	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	DEBIT METAL	F
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	MBOUHOU MAX
Observateur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
04)	DOSSIER N° 2500426	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à la décharge de la société J2L Schoelcher du paiement de la somme de 25 067,05 euros correspondant à une créance dont la commune de schoelcher poursuit le recouvrement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	J2L SCHOELCHER	OVEREED (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SCHOELCHER	GIL - CROS - CRESPIY SELARL
05)	DOSSIER N° 2500624	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à condamner la chambre de métiers et de l'artisanat de la Martinique à payer à un agent licencié, à titre de restitution de salaire la somme de 52180,63 €, à titre de dommages et intérêts la somme de 20 000 € et 3 000 à titre de frais de procédure.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître CONSTANT Raphaël
Défendeur	CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MARTINIQUE	Maître BERTRAND Gautier (Cour)

11 heures 00

06)	DOSSIER N° 2500319	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de la décision implicite de la commune du Diamant rejetant le permis de construire modificatif de la SCCV BAUHINIA		
Demandeur	Nom des parties SCCV BAUHINIA	Représentants des parties LEX PUBLICA (Cour)
Défendeur	COMMUNE DU DIAMANT PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Le Maire
07)	DOSSIER N° 2500544	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire Requête visant à annuler une décision prise le 24/06/25 par la DRFIP portant rejet d'une réclamation concernant IS-CIOP au titre de l'année 2023.		
Demandeur	Nom des parties CITEFI	Représentants des parties Maître DE JAHAM Virginie (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur
08)	DOSSIER N° 2600286	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire Requête visant à annuler une décision prise le 26/02/26 par le préfet de la Martinique portant OQTF dans un délai de 30 jours à destination d'Haïti		
Demandeur	Nom des parties Monsieur S	Représentants des parties Maître CORIN Vaïté (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	

Arrêté le 01/09/2026
Le président du tribunal